

## Information à l'attention des parents pour une scolarisation en SEGPA

Dans la Nièvre, il existe 448 places dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de 7 collèges pour accueillir des élèves en grande difficulté scolaire.

### Quels élèves oriente-t-on en SEGPA ?

Au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves qui ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire.

### Qui demande cette orientation ?

C'est aux parents ou à l'établissement scolaire de faire la demande d'orientation.

### Qui prononce cette orientation ?

Une commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEASD), présidée par le directeur académique des services de l'Éducation nationale ou par son représentant, examine les dossiers des élèves et rend sa décision.

Cette commission départementale est composée d'inspecteurs de l'Éducation nationale, du médecin scolaire conseiller technique départemental, de psychologues scolaires, de conseillers d'orientation psychologues, d'assistants sociaux, de personnels de direction, d'enseignants et de représentants de parents d'élèves.

**C'est l'Éducation nationale qui oriente mais ce sont les parents qui décident.** S'ils refusent, ou s'il n'y a pas suffisamment de places, il poursuit sa scolarité dans le cursus général du collège.

### Quelle est la place de l'élève en SEGPA ?

L'élève de SEGPA est un collégien à part entière. Il a donc accès à tous les services [centre de documentation et d'information (CDI), restaurant scolaire...] et peut participer aux activités organisées en dehors de la classe (association sportive, foyer socio-éducatif...).

Si un élève a des besoins particuliers liés à un handicap, il peut bénéficier, en appui à sa scolarisation en SEGPA, du soutien d'un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) ou/et d'un accompagnement par un(e) auxiliaire de vie scolaire (AVS). Il faut que ses parents en fassent la demande auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Ils peuvent être conseillés et accompagnés dans cette démarche par l'enseignant référent de leur secteur.

## Qui travaille en SEGPA avec les élèves ?

Les enseignements sont assurés par :  
des professeurs des écoles spécialisés, titulaires d'un diplôme d'enseignement adapté,  
des professeurs de collège (pour les cours d'anglais, de technologie, d'EPS, d'éducation musicale et artistique...),  
des professeurs de lycée professionnel (pour les activités de découverte professionnelle, à partir de la 4ème).

Dans chaque classe, un enseignant de référence coordonne les actions et assure un suivi personnalisé des élèves.

## Que fait-on en SEGPA ?

L'enseignement y est adapté avec des objectifs spécifiques :  
aider l'élève à retrouver la confiance par une image de soi plus positive,  
se construire et adopter un ensemble de valeurs civiques,  
donner du sens aux apprentissages,  
amener chaque élève à élaborer en 4 ans un projet personnel proposant une qualification de niveau V (en construisant un socle de connaissances et de compétences pour préparer l'entrée en formation qualifiante et à plus long terme, l'insertion professionnelle).

Les effectifs y sont réduits (environ 16 élèves par classe)

**Un suivi individualisé** est mis en place, qui comprend entre autres :

- un projet individuel de formation ;
- un accompagnement par toute une équipe pédagogique et éducative constituée :
  - du directeur de la SEGPA,
  - des enseignants,
  - du conseiller principal d'éducation (CPE) et des assistants d'éducation,
  - du conseiller d'orientation psychologue (COP),
  - du médecin, de l'infirmière et de l'assistante sociale scolaires,
  - des rencontres régulières (collectives et individuelles) avec les familles.

**En 6ème et en 5ème**, les enseignants consolident les acquis de l'école primaire et abordent ceux du collège.

**A partir de la classe de 4ème**, l'enseignement s'inscrit dans la perspective d'une formation diplômante et qualifiante en s'appuyant sur des réalisations techniques, des visites d'entreprise, des stages et la découverte de différents champs professionnels. Pendant ce temps l'enseignement général se poursuit,

**En fin de 3ème**, les élèves passent le certificat de formation générale (CFG), diplôme national qui valide leurs acquisitions dans les domaines généraux et professionnels. Ils s'orientent ensuite vers une formation préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

## Quelles perspectives à la sortie de SEGPA ?

Après la classe de 3ème SEGPA, chaque élève s'engage dans un projet de formation professionnelle.  
Diverses possibilités d'accès à une qualification de niveau V (CAP) sont offertes aux élèves. La plupart d'entre eux poursuivent une formation en lycée professionnel (LP) ou en apprentissage [entreprise + centre de formation d'apprentis (CFA)].

## Liste des CAP des lycées professionnels (LP) de la Nièvre pour lesquels les élèves sortant de 3ème SEGPA sont prioritaires

### LP François Mitterrand de CHATEAU-CHINON

Internat : Oui (F/G)

Domaines professionnels :

- ▶ **Service restauration** } 12 places
- ▶ **Cuisine** }
- ▶ **Ebéniste** : 12 places
- ▶ **Installations sanitaires** : 10 places

### Lycée Pierre Gilles de Gennes de COSNE-SUR-LOIRE

Site LP Pierre Chevenard

Internat : Oui (F/G)

Domaines professionnels :

- ▶ **Cuisine** : 12 places
- ▶ **Maintenance de matériels parcs et jardins** : 10 places
- ▶ **Employé(e) de vente** : 12 places

### Lycée Maurice Genevoix de DECIZE

Internat : Oui (F/G)

Domaines professionnels :

- ▶ **Conduite des systèmes industriels** : 12 places
- ▶ **Employé(e) de commerce multi-spécialité** : 12 places

### LP Pierre Bérégoivy de NEVERS – FOURCHAMBAULT

Internat : Oui (G)

Domaines professionnels :

Site Nevers

- ▶ **Réparation des carrosseries** : 10 places
- ▶ **Maintenance des véhicules automobiles (véhicules particuliers)** : 10 places

Site Fourchambault

- ▶ **Menuisier fabricant de menuiserie et agencement** : 12 places

### LP Jean Rostand de NEVERS

Internat : Oui (F/G)

Domaines professionnels :

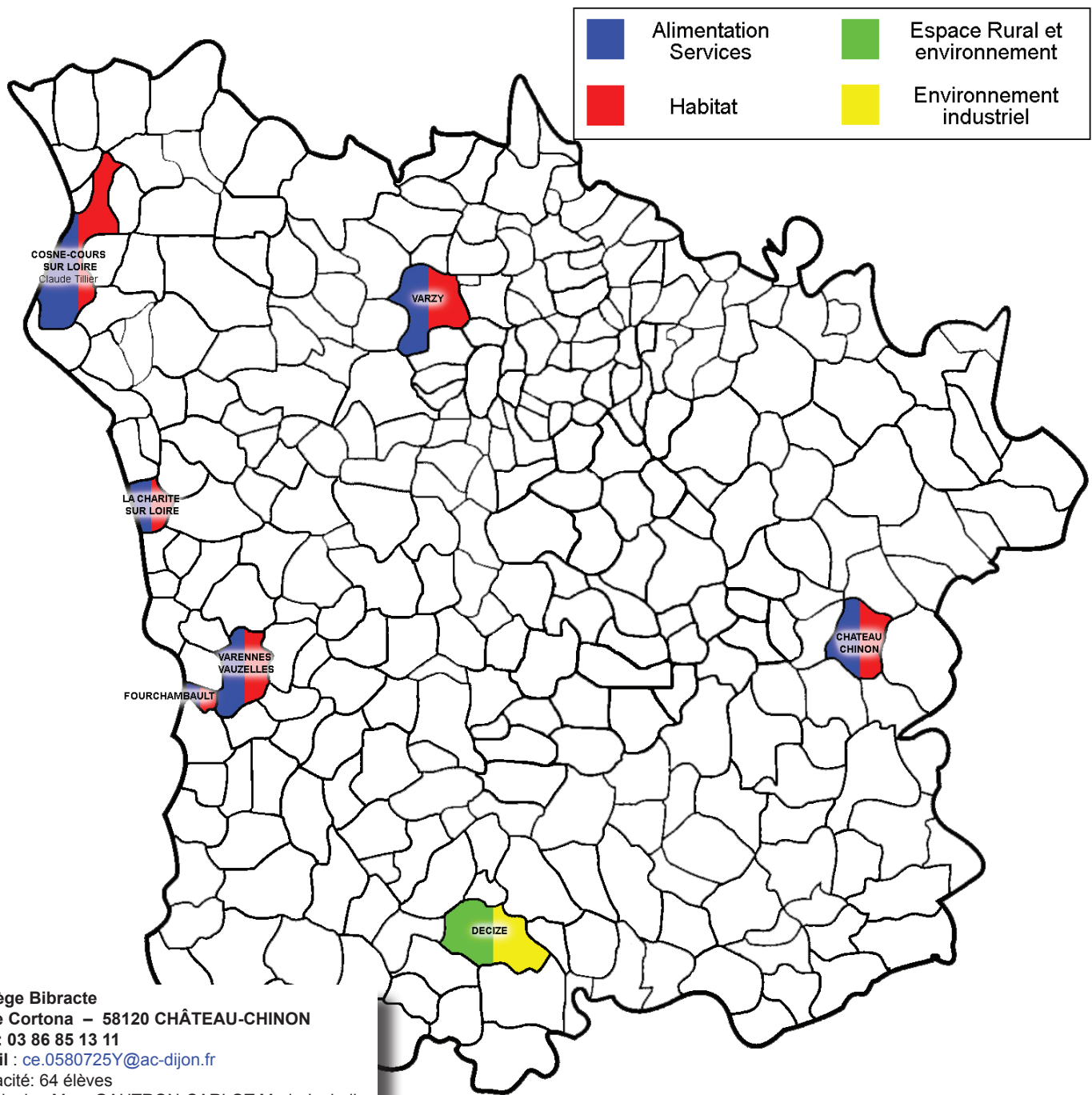
- ▶ **Agent polyvalent de restauration** : 12 places
- ▶ **Assistant technique en milieux familial et collectif** : 12 places

### LP Le Mont Châtelet de VARZY

Internat : Oui (G)

Domaines professionnels :

- ▶ **Serrurerie – Métallerie** } 12 places
- ▶ **Réalisation en chaudronnerie industrielle** }



**Collège Bibracte**

2 rue Cortona – 58120 CHÂTEAU-CHINON

Tél. : 03 86 85 13 11

Email : [ce.0580725Y@ac-dijon.fr](mailto:ce.0580725Y@ac-dijon.fr)

Capacité: 64 élèves

Principale : Mme GAUTRON-CARLOT Marie-Isabelle

Adjoint : M. CHAUMEREUIL Thierry

Directrice SEGPA : Mme COURAULT Valérie

**Collège Paul Langevin**

9 rue Dufaud – 58600 FOURCHAMBAULT

Tél. : 03 86 90 90 60

Email : [ce.0580581S@ac-dijon.fr](mailto:ce.0580581S@ac-dijon.fr)

Capacité: 64 élèves

Principal : M. PIERRE Frank

Adjointe : Mme SIMONEAU Marion

Directrice SEGPA : Mme PROUKHNITZKY Fabienne

**Collège – Lycée Maurice Genevoix**

Route d'Avril-sur-Loire – 58300 DECIZE

Tél. : 03 86 77 07 30

Email : [ce.0580765S@ac-dijon.fr](mailto:ce.0580765S@ac-dijon.fr)

Capacité: 64 élèves

Proviseur : M. MILLERAT Patrick

Principale adjointe : Mme BROMONT Sophie

Directeur SEGPA : M. MARCEAU Philippe

**Collège – Lycée professionnel Le Mont Châtelet**

Boulevard Saint-Saturnin – 58210 VARZY

Tél. : 03 86 29 43 40

Email : [ce.0580764R@ac-dijon.fr](mailto:ce.0580764R@ac-dijon.fr)

Capacité: 32 élèves

Proviseur : M. REVERDY Gilles

Proviseure adjointe : Mme GRAPSELLI Florence

Coordinatrice SEGPA : Mme DAUVILLAIRE Murielle

**Collège Claude Tillier**

Avenue du 85ème de Ligne 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Tél. : 03 86 26 83 15

Email : [ce.0580586X@ac-dijon.fr](mailto:ce.0580586X@ac-dijon.fr)

Capacité: 64 élèves

Principal : M. BOULLAY Alain

Adjointe : Mme VILLOUTREIX Pascale

Directeur SEGPA : M. PESCHER Christian

**Collège Aumonier Michot**

2 rue du Clos – 58400 LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

Tél. : 03 86 70 13 88

Email : [ce.0580694P@ac-dijon.fr](mailto:ce.0580694P@ac-dijon.fr)

Capacité : 64 élèves

Principale : Mme PROVOST Corinne

Adjointe : Mme CLAUDE Sophie

Directeur SEGPA : M. PESCHER Christian

**Collège Henri Wallon**

49 rue Louis Bodin – 58640 VARENNES-VAUZELLES

Tél. : 03 86 57 34 99

Email : [ce.0580621K@ac-dijon.fr](mailto:ce.0580621K@ac-dijon.fr)

Capacité: 96 élèves

Principale : Mme BARBERIO Marie-Josée

Adjoint : M. THEVENET Pascal

Directeur SEGPA : M. PROUKHNITZKY Alain